

PAR COURRIEL

Québec, le 7 octobre 2020

Monsieur Mathieu Grondin
Directeur général
Direction générale de la Capitale et de l'Est du Québec
Ministère des Transports
700, boul. René-Lévesque Est, 14^e étage
Québec (Québec) G1R 5H1
mathieu.grondin@transports.gouv.qc.ca

**Objet : Projet de construction d'un tramway à Québec – Questions complémentaires du
7 octobre 2020**

Monsieur,

En référence au dossier présentement à l'étude, la commission chargée de l'examen du projet précité désire obtenir des renseignements complémentaires.

Veuillez trouver, annexées à la présente, des questions auxquelles nous souhaitons grandement recevoir des réponses d'ici le **9 octobre** prochain à 12 h compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, merci de bien vouloir reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Rachel Sebareme
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

p. j.

En réponse à une question de la commission d'enquête concernant le tracé du 3^e lien entre Québec et Lévis (DQ23.1), vous indiquiez que l'étude d'opportunité du tunnel Québec-Lévis se poursuivait, que les deux tracés étaient toujours à l'étude et qu'il était trop tôt pour se prononcer sur l'option privilégiée.

Depuis, le 18 août dernier, répondant à une question du député libéral Pierre Arcand, porte-parole de l'opposition officielle en matière de transports, lors des études des crédits budgétaires 2020-2021, le ministre M. Bonnardel a affirmé avoir mis « une croix définitive sur le tracé le plus à l'est » et « se concentrer présentement sur le tracé Québec-Lévis ».

- Veuillez confirmer que le tracé à l'étude reliant plus directement les centres-villes de Québec et de Lévis est désormais le projet privilégié par le MTQ. Veuillez également préciser si d'autres tracés demeurent à l'étude.
- Veuillez détailler les démarches entreprises et l'état d'avancement du projet en date ou avant le 7 octobre 2020 en précisant les liens avec le projet de construction d'un tramway à Québec.